

moi, la collection de Thierriat, sur laquelle ma belle-mère, sa troisième femme, avait des droits, car mon père, par contrat, lui avait donné la quotité disponible. Il se trouvait dans cette collection un magnifique portefeuille contenant toutes les gravures, même inédites, de Duclaux, revêtues de précieuses annotations de la main de Thierriat. J'avais déjà racheté beaucoup de souvenirs de mon père, au-delà même de ma modeste position, et le moment était venu de m'arrêter. Je misai cependant le portefeuille. Mais, quand je le vis dépasser le chiffre de deux cents francs, je m'arrêtai hésitant, et M. Gazagne levait déjà son marteau de commissaire priseur, pour l'adjuger à un amateur, quand je me rappelai les craquelins que Duclaux m'avait donnés dans mon enfance; aussitôt je lève le doigt, je n'hésite plus, je poursuis les enchères, et je reste maître du portefeuille.

Ph. THIERRIAT fils.

(A suivre.)

---

## NOTE

A PROPOS DE L'HISTOIRE DES DUCS DE BOURBON  
ET DES COMTES DE FOREZ (1)

MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR,

Permettez-moi de solliciter l'hospitalité de la *Revue* pour quelques observations qui me sont d'un intérêt tout person-

---

(1) La *Revue* étant ouverte à toutes les réclamations historiques, votre impartialité nous oblige à insérer cette note de notre érudit collaborateur.

A. V.